



Une entreprise suisse est frappée d'amende par les USA pour faire des affaires avec Cuba



Washington, 27 novembre, (RHC).- Le Département étasunien de la Justice a frappé d'une amende de 252 millions de dollars, la compagnie suisse de services pétroliers Weatherford International Ltd. pour la prétendue violation des sanctions imposées par les États-Unis à des pays comme Cuba, l'Iran et le Soudan.

Cette nouvelle agression de Washington vient confirmer la dénonciation faite par Cuba dans le rapport qui a appuyé la résolution « Nécessité de mettre fin au blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis contre Cuba », adoptée par 188 pays de l'ONU.

Le rapport présenté par notre pays a donné de multiples arguments et preuves sur le fait que le blocus contre Cuba viole aussi la souveraineté de pays tiers et les droits de personnes physiques et morales qui ne sont pas soumises à la législation étasunienne.

Cette décision du Département d'état vient confirmer le renforcement du caractère extra territorial de l'application du blocus.